

Le Rwanda, ses martyrs, ses ruines et ses anglophones ne sont vraiment plus à la mode

Paris oublie ses anciens protégés, snobe leurs successeurs et n'allonge plus un sou, sauf pour la francophonie.

PAR un représentant de la France, le 1^{er} octobre, au Zaïre, lors des obsèques de l'ex-président du Rwanda, dont la mort le 6 avril, donna le signal des massacres. Jusque-là, depuis l'opération « Turquoise », produisant un franc pour la reconstruction du pays.



Etonnant visage sur l'air. Voilà à peine un an, le président Habyarimana était chaleureusement reçu à l'Elysée par François Mitterrand. Jusqu'à sa mort, la France avait jamais compté à ce grand aidé crédits, armes, coopérations civiles et militaires. Et après sa disparition, sa veuve a trouvé refuge à Paris, aux frais du ministère de la

Banque mondiale, laquelle se refuse désormais à débiter d'autres crédits. D'habitude, pour ses alliés, la France sait dénouer ce genre de situation. N'est-elle pas récemment allée les 600 millions que le Carteron devait à cette banque ? Seul coup de pouce visible de Paris : un soutien à la francophonie (L'Agence gouvernementale) de coopération culturelle et technique va aider à reconstruire écoles et bibliothèques de langue française. Car les Rwandais n'ont pas seulement été victimes d'un génocide et d'une épidémie de choléra, ils sont dorénavant - fléau de plus, aux yeux de certains - gouvernés par des anglophones.

Tapis rouges pour un Zaïrois

Mais si le FPR, parti au pouvoir, naguère armé par l'Ouganda (sous influence anglo-saxonne) et dominé par les Tutsi, n'a pas bonne presse à Paris, il y a de plus sérieuses raisons de s'en mêler : la récente enquête d'un consultant américain, réalisée auprès de réfugiés hutu, mentionne de leurs représailles exercées par les soldats FPR, qui auraient tué plus de 10 000 personnes. Les dirigeants de Kigali ont admis des « dérapages » et promis des jugements. Mais leur image en est quelque peu ternie.

En attendant plus d'informations, le Quai d'Orsay, pas toujours pointilleux, a pris ses distances. Trois mois après la prise de Kigali, la France n'y a rétabli qu'un « atermis diplomatique » de cinq diplomates à la place d'une ambassade, d'un

centre culturel et d'une mission de coopération civile et militaire.

Autre motif de grogne des Rwandais le 17 septembre, le président Pasteur Bizimungu prononçait un discours au ministère des Affaires étrangères néerlandais. Or l'ambassadeur de France aux Pays-Bas, appelé ailleurs, dit-il, n'a pu assister à cette prestation. Enfin, plus récemment, le Premier ministre Faustin Twagiramungu, de retour du Canada, voulait faire escale à Paris. On lui a fait savoir qu'on préférerait d'abord recevoir son ministre des Affaires étrangères. Le dirigeant rwandais a donc choisi d'atterrir en Belgique.

Dans le même temps, Kengo Wa Dondo, Premier ministre du très progressiste Zaïre, est solennellement accueilli à Paris. Lui, au moins, ne risque pas de parler anglais.

Jean-François Julliard

Quand les paras français instruisaient l'armée hutue...

C'EST fort mollement que la France soutient, à MONU, le projet rwandais de constitution d'un tribunal international destiné à juger les responsables du génocide. Peut-être par crainte de certains rappels grinçants.

Le livre de Pascal Krop, « Le génocide franco-africain » (éditions Latécoère) - fondé sur des témoignages et documents pour la



plupart déjà publiés - dresse un inventaire acablant des responsabilités françaises au Rwanda depuis vingt ans.

En 1975, rappelle Krop, Giscard et Habyarimana signent un accord d'assistance militaire. Mais Mitterrand y renchérit. Et octobre 1990, alors que son fils Jean-Christophe, alias Papamadi, dirige la cellule africaine de l'Elysée, Habyarimana lui téléphone, réclamant l'envoi de plusieurs centaines de paras, but : épauler l'armée nationale occupée à repousser le FPR, en train d'évacuer le nord du pays. Le fils de Tonton acquiesce immédiatement et, dès lors, les effectifs militaires au Rwanda ne cessent de croître, jusqu'à atteindre 680 soldats.

reputé est-il établie. C'est en tout cas à partir de ses indications que plusieurs charniers ont été récemment découverts.

Diplomate aphone

Parallèlement, plusieurs associations de droits de l'homme ont enquêté sur la liquidation systématique d'opposants hutu et de Tutsi. En 1993, Jean Carbonnier, président de l'association Survie, affirmait : « J'ai vu dans le fameux camp de Birgogwe, les instructeurs français qui formaient les soldats responsables des massacres dans la région. (...) C'est dans ce camp que, par camion entiers, les civils étaient amenés, torturés et exécutés. Quand j'ai vu l'ambassadeur de France à Kigali, je lui ai dit : "Monsieur Martre, vous ne pouvez pas ne pas savoir ce qui se passe. Nous avons ouvert des fosses communes, trouvé les corps des suppliciés." Son Excellence est resté de marbre. »

Un peu plus tard, ce diplomate qualifia ces informations de « rumeurs ». Comme il ignore également les appels au meurtre planifiés que distillent la radio et, dans des discours publics, des proches du Président, et que reproduit le journal, « Kangura ».

« A l'automne 93, raconte Pascal Krop, c'est avec tapis rouge et garde d'honneur que Mitterrand reçoit à Paris son ancien barybarman. » Rencontre à Tonton. « Il est venu à ma connaissance des exactions des choses inacceptables. Je suis bien sûr que vous êtes à la tête d'un pays en guerre... » Réponse de l'homme : « Je suis au courant. Il y a des extrémistes. Ces coupables seront poursuivis. » On connaît la suite.



Certains officiers - tel le colonel Thibaut ajoutent à leurs fonctions celle de conseillers militaires du président Habyarimana. D'autres, comme en a témoigné l'avocat belge Eric Gillet, interrogé (sans violence), dans la prison de Kigali, des prisonniers du FPR.

Les Français « nous ont appris à capturer nos victimes et à les attacher, révèle un "répente" hutu, Jean-Jacques Africa. Cela se passait dans une base du centre de Kigali. C'est là qu'un torturé et c'est également là que l'autorité française avait ses quartiers. » Ce

Les sectes des grosses coupures et des gros calibres

UNE boucherie de 53 morts, des cadavres calcinés, d'autres étouffés ou révolterisés, des maisons piégées, des dispositifs incendiaires, des grosses bagoules de mort, des villas de rêve, une lièvrerie de plusieurs centaines de millions de dollars, des épées, des capes noires : dans la dinguerie, c'est

avait consacré trois pages de sa revue aux lucratives activités des gourous Lucio Jovine et de Joseph Di Mambro au Québec, sans que cela ait paru inquiéter les Français ni les Suisses.

A croire qu'il est admis de voir les gourous vampiriser leurs victimes, règle vérifiée aussi bien parmi les petites sectes que parmi celles qui ontignon sur rue (Scientologie, Moon, Krishna, etc.).

Coffres sacrés

La nouveauté de ces dernières années, c'est l'installation de plus en plus fréquente de leur siège ou de leurs filiales chez les Hutu. Preuve qu'elles ont appris connaître les avantages du compte à numéro, de la bienveillance locale et des charmes du secret bancaire. Selon la chaîne canadienne SRC, c'est entre une banque suisse et une banque nord-américaine (800 000 dollars

d'opérations rien qu'en juillet) que se blanchissait le fruit du Temple solaire, y compris pendant les fêtes de Noël, sans que cela ait paru inquiéter les Français ni les Suisses.

Et puis, il y a la fort comode position géographique de la Suisse. Voilà peu, dans un bar de la rue Saint-Honoré, le dirigeant d'une de ces grandes sectes racontait à haute voix à un proche comment le fruit de son organisation transitait clandestinement par la frontière helvétique, à Ferney-Voltaire.

Quant aux armes, leur présence s'explique par l'importance des sommes que brassent les gourous. Au Québec, le Temple solaire incitait ses adeptes, femmes comprises, à s'entraîner au tir. Et il faut voir, par exemple, le genre de service de protection qui accompagne partout le numéro deux de Moon, le colonel Ho Ji Pak. Ce qui ne l'a pas empêché de se faire enlever en plein New York, avec obligation de verser

Gorilles cosmopolitaines

Jusqu'au dixième du Mandarom de Castellane, chouchou des notables UDF, RPR et PS du coin, qui ne se préoccupe pas uniquement de paix spirituelle. A l'occasion d'un reportage d'« Envoyé spécial » sur France 2 en janvier dernier, les télespectateurs avaient entrevu des balézes vêtus de trilles camouflés qui faisaient la police sur les terres du « Mexique cosmopolitaine ». Depuis, les spécialistes suisses des activités sectaires ont reconnu deux de ces gorilles : il s'agit de flux privés appartenant à une boîte genevoise de surveillance. Unit-Sécurité. Laquelle est tellement liée à la secte de Castellane que son directeur adjoint, interrogé par « La Tribune de Genève », reconnaît être son « prére » du Mandarom et conseiller en sécurité du gourou.

Rien à voir avec le véritable arsenal détenu par d'autres groupes, ni empêché ce genre de cocktail secte-officine de sécurité à quelque chose d'explosif. On espère que ce n'est pas au sens où l'entendent les fureux du Temple solaire.

Serge Richard

- La presse française a si montré plutôt discrète sur la filiation revendiquée par le gourou. Jour et avec les « quérisseurs philippins » aux « ottes desquels il s'aveca en 1976 En « Anabâ », « chirurgie à mains nues » n'était qu'une anorème astrologie mensuelle aux auteurs prestigieuses. Mais tirée et gérées ont à peine manquées à découvrir de la supercherie : beaucoup d'articles ont eu, au contraire, par des articles enthousiastes, donné elles-mêmes dans le panneau.

Un sort jeté à Pasqua

EN envoyant au ministre de l'Intérieur les « passeports de leur grand frère » Joseph Di Mambro, et de son épouse française Jocelyne, les « chevaliers » du Temple solaire ont-ils voulu souligner l'accusation qu'ils portent envers Pasqua ?

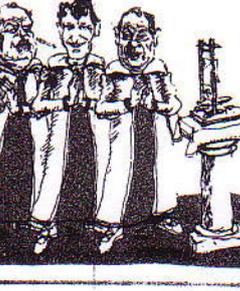
A en croire une lettre qu'ils lui ont adressée de Genève, avec copie à quelques institutions, des membres de la secte accusent le ministre d'avoir conspiré contre leurs dirigeants quand ils étaient encore au Canada. Notamment en faisant refuser par l'ambassade de France à Ottawa, le renouvellement du passeport de Jocelyne Di Mambro. Selon eux, c'est la « volonté de détruire » de Pasqua qui les a « par conséquent » poussés à quitter les plans terrestres prématurément... et à « appliquer notre justice nous-mêmes ».

Encore un peu, et ils auraient rejoint Charlie Di Mambro allié mettre le feu à leurs chères belèves...

encore plus fort qu'un documentaire de TF1. Seul que dans la démente histoire de l'Ordre du Temple solaire les gourous, eux, n'étaient pas fous. Rien de rationnel, dans les sectes, que la mise en coupe réglée des adeptes et la protection armée du butin.

Il y a plus de six mois, une association antisecte, l'ADFI,

LA SECTE DES ADORATEURS DE LA PEINE DE MORT RELÈVE LA TÊTE APRÈS LA FUSILLADE DE VINCENTNES



Suicide, mode d'emploi pénitentiaire

UN beur de 24 ans, qui parait se sentir en peine de s'habituer à la prison de Bonneville (Savoie), s'est suicidé le 20 septembre dernier. Incident banal pour l'administration pénitentiaire.

Ce qui l'est moins, ce sont les circonstances de ce suicide. Le détenu avait comparu par souvenir les veines.

« Vouloir » n'est pas un jargon pénitentiaire. Transporté à l'infirmerie, il est soigné, pansé et assisté, conduit, au mirador pour lui apprendre à se suicider, puisqu'un tel geste est interdit par le règlement. Et sans doute aussi pour lui redonner goût à la vie.

Quelques heures plus tard il se pend avec ses cheveux. Le paquet ouvert - pure routine - une enquête pour recherche des causes de la mort. Une enquête pour recherche des causes de la mort administrative d'un détenu. Aucune absence d'obtenir. Sans parler d'une enquête pour non-assistance à personne en danger.

La Suisse se conduit mal...

CONDUIRE un véhicule automobile en Helvétie n'est pas des plus simples. Une demande de permis d'être conducteur (b) de conduire doit être remplie par le requérant. Au total, 44 questions, parmi lesquelles il doit préciser s'il souffre « d'évanouissement, de toxicomanie, de maladies mentales, d'épilepsie, de surdité » et indiquer la date de sa dernière cure de désintoxication. Sans oublier que le requérant doit être parent et toutes les contraventions dépassent 50 francs suisses (240 F) sont bien au chaud dans les mémoires électroniques de ce mode de démocratie.

professeur de physique a des heures disponibles, il n'existe pas de prof pour les autres options - l'espagnol a été supprimé, mais l'atelier de russe, normalement facultatif, est obligatoire pour les élèves de sixième.

Normal : l'ambassadeur de France, Pierre Morel, qui vit de l'autre côté de la rue, a épousé une Russe. Et il a pris soin de scolariser leurs deux filles à... Paris. D'autant qu'il a eu, au collège Stanislas, cela vous a une résonance très élevée !

Longuet devrait faire gaffe : or vole dans sa maison. Pas celle de Saint-Tropez, celle des PTT. Angèle, elle est 71 printemps, a un mari invalide à 100 %. Elle n'envoie requête commande de thèses accompagnées de chèques à une herboriste du Gard. Des deux dernières ne sont pas arrivées. Dans le restaurant, les chèques. Réclamation. Réponse des PTT : toutes les lettres recommandées sont garanties de parvenir à destination. Tiens, elle est nouvelle, celle gâchée. Reata qu'Angèle doit faire opposition aux chèques volatiles. Frais d'opposition plus TVA : le service public perd son courrier à l'Etat étranger les taxes.

Et en plus, on ne lui file pas un armoiré ?

Le char Leclerc avance en terrain miné

S'OUVRE le contrôle tout à fait relatif de l'achat, le délégué général pour l'armement, Henri Conze, a créé une commission d'experts chargés de suivre la mise au point du char Leclerc, et certains de ses membres se disent inquiets. Chaque mois, un rapport technique leur est remis par le Giat (le fabricant) pour qu'ils puissent vérifier l'état de santé de cette bête de guerre.

« Fabrication laborieuse et sommes énormes », affirment les destructeurs. « Période de stabilisation » et « rodage de la série », rétorque le Giat.

Le tout dans un environnement des plus guerriers. D'un côté, des ingénieurs de l'armement, des généraux, voire des rapatriés américains qui ont fait le patron du Giat, Pierre Chiquet, dont le mandat court jusqu'en juillet 1995. De l'autre, et sans rapport avec cette querelle franco-francaise, les Américains fureux du contrat de 309 chars Leclerc (plus 46 de dépannage) signé avec les Emirats arabes

SECONDE QUÊRE DU GOLFE ? LES CONSULTANTS SONT PRÊTS À REPRENDRE DU SERVICE...



Une solution policière au problème des SDF

CINQ jours après avoir été condamné en comparution directe (ce qui signifie un an de prison ferme) le 30 septembre, pour rébellion avec une arme contre un officier, un SDF de La Rochelle a été remis en liberté. Motivé de cette mesure laxiste : des douzaines sont venues, après coup, aux juges. Il se défend, et revendique si le SDF un moment embastillé n'a pas été victime d'une corvée machination de fil qui s'était présentée comme la victime.

« Le policier », le sous-brigadier Michel Cadore, est accusé par